

Disclaimer: Ce document vous donne un aperçu très global d'un produit d'assurance. L'information dans cette fiche n'est pas personnalisée en fonction de vos besoins spécifiques. Seule la police complète vous donnera un aperçu exact de vos droits et obligations et des nôtres. Informez-vous donc auprès de votre intermédiaire et consultez les Conditions Générales Mobility Safe 1, la Protection juridique Supra Tous risques et Baloise Assistance étendue Véhicule (et Personnes) sur www.baloise.be/conditionsgenerales.

Quel est ce type d'assurance?

L'assurance Responsabilité Civile (RC) Véhicules automoteurs est une assurance de responsabilité légalement obligatoire. Vous devez donc prendre cette assurance pour pouvoir circuler sur la voie publique avec un véhicule, tel qu'une voiture de tourisme, une camionnette ou un deux-roues. Vous causez un accident de la circulation avec un véhicule que nous assurons? Quelqu'un d'autre subit des dommages ou quelque chose qui ne vous appartient pas est endommagé? Dans ce cas, vous devez payer pour ces dommages. Lorsque vous avez cette assurance, nous payons pour ces dommages.

En plus de la RC Véhicules automoteurs, vous pouvez aussi prendre une assurance Protection juridique et/ou une Baloise Assistance étendue Véhicule (et Personnes).

Si en plus de l'assurance de base vous prenez aussi les assurances complémentaires, l'assurance Véhicules automoteurs est une assurance complète pour votre véhicule.



Qu'est-ce qui est assuré?

Assurance de base RC Véhicules automoteurs

Pour quels dommages payons-nous?

- ✓ Les dommages que vous avez causés en raison d'un accident de la circulation avec le véhicule assuré.
- ✓ Conformément à ce qui est prévu par la loi, nous payons aussi pour les dommages occasionnés aux victimes innocentes et aux usagers faibles en tant que passagers, piétons et cyclistes.
- ✓ **Baloise Assistance** amène le véhicule assuré chez un réparateur si le véhicule ne peut plus rouler après un accident de la circulation et elle vous ramène à la maison avec vos bagages.

Assurances complémentaires

Protection juridique

Euromex SA vous aide à réclamer le montant des dommages auprès de la personne qui a causé les dommages. Elle vous aide également lorsque vous avez besoin d'une défense pénale.

Baloise Assistance étendue Véhicule

Cette assurance d'assistance voyage annuelle veille à ce que vous bénéficiiez d'aide en cas de panne, d'accident ou de vol de votre véhicule en Belgique ou à l'étranger.

Baloise Assistance étendue Véhicule et Personnes

Cette assurance d'assistance voyage annuelle veille à ce que vous obteniez de l'aide pour votre véhicule, comme décrit ci-dessus. Vous obtenez aussi de l'aide en cas de maladie, d'accident corporel ou de décès de votre personne, des membres de la famille assurés ou des membres de la famille qui sont restés à la maison.

Nous assurons les frais médicaux que vous avez eus à l'étranger pour un max. de 1.000.000 EUR.



Qu'est-ce qui n'est pas assuré?

Assurance de base RC Véhicules automoteurs

- ✗ Les dommages au véhicule assuré, sauf si le revêtement intérieur du véhicule assuré est endommagé parce que vous avez transporté des personnes qui se sont blessées à la suite d'un accident.
- ✗ Les dommages aux biens et choses que vous transportez pour votre profession et non gratuitement.
- ✗ Les frais médicaux du conducteur.

Assurances complémentaires

Protection juridique

- ✗ Amendes et transactions avec le parquet.

Baloise Assistance étendue Véhicule (et Personnes)

- Assistance à votre véhicule
 - ✗ Le prix des pièces détachées et des frais de diagnostic, de démontage, de réparation et d'entretien.
- Assistance aux personnes
 - ✗ Séjour à l'étranger de plus de 3 mois consécutifs.
 - ✗ Lunettes, lentilles de contact, équipement médical.
 - ✗ Rapatriement pour une situation médicale qui peut être traitée sur place et qui n'entrave pas la poursuite du voyage.



Y a-t-il des restrictions de couverture?

Assurance de base RC

- ! Pour les dommages causés aux biens, aux choses, aux véhicules et aux bâtiments, nous payons de manière standard au maximum 120.067.670 EUR par sinistre (montant soumis à indexation).
- ! Dans certains cas, nous pouvons vous réclamer le montant des dommages que vous avez causés à quelqu'un d'autre. Par exemple, si nous pouvons prouver que vous les avez causés intentionnellement ou que le sinistre a été occasionné par la consommation d'alcool ou de drogues.



Où suis-je assuré?

Assurances RC, Omnium Safe 1, Conducteur, Bris de machines et Baloise Assistance étendue Véhicule

- ✓ Ces assurances sont d'application dans tous les pays mentionnés aux Conditions Générales RC Véhicules automoteurs. Vous êtes donc aussi assuré chez nous en Macédoine du Nord, Monténégro et en Serbie.

Exceptions

- ✓ Dans l'assurance Protection juridique, la plupart des litiges qui naissent soudainement en cas d'événement accidentel sont assurés mondialement.
- ✓ Dans la Baloise Assistance étendue Véhicule et Personnes, il y a une couverture mondiale pour les personnes. Vous n'êtes pas assuré dans les pays en état de guerre (civile) ou où la sécurité est tellement perturbée que Baloise Assistance ne peut pas vous proposer de l'aide.



Quelles sont mes obligations?

- Lorsque vous prenez la police, vous êtes obligé de communiquer correctement et précisément toutes les informations qui pourraient avoir une influence sur l'évaluation du risque.
- Vous êtes obligé de communiquer correctement et précisément toute nouvelle information qui pourrait entraîner une aggravation considérable et durable du risque.
- Vous devez faire le nécessaire pour prévenir des dommages.
- En cas de sinistre, vous devez faire tout ce qui est possible pour limiter l'importance des dommages.
- En cas de sinistre, vous devez éviter que des modifications soient apportées au véhicule aux biens endommagés, qui empêcheraient de déterminer la cause ou l'importance des dommages.
- En cas de sinistre, vous devez nous prévenir immédiatement et nous remettre tous les documents et toutes les informations sur le sinistre.
- En cas de sinistre, vous devez refuser toute reconnaissance de responsabilité, tout paiement ou toute promesse de paiement.



Quand et comment dois-je payer?

Vous avez l'obligation de payer la prime annuellement et vous recevrez pour cela une invitation à payer. Une prime fractionnée est possible moyennant certaines conditions et des coûts supplémentaires éventuels.



Quand est-ce que la couverture prend cours et se termine?

La date de début et la durée de l'assurance sont mentionnées dans les Conditions Particulières. Le contrat dure un an. Le contrat est reconductible tacitement pour la même durée.



Comment puis-je résilier mon contrat?

Vous pouvez résilier votre contrat d'assurance au plus tard trois mois avant la date d'échéance annuelle du contrat. La résiliation du contrat doit se faire par lettre recommandée, par exploit d'huissier ou par la remise d'une lettre de résiliation avec accusé de réception.